

PAR COURRIEL

M. ... : ...

Montréal, le 25 février 2016

Objet : Votre demande d'accès  
N/Réf. : 1516080

---

Monsieur,

Je donne suite à votre demande d'accès reçue à la Commission d'accès à l'information (la Commission) le 24 février dernier, visant à obtenir :

« ... la liste de tous les substituts du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, autorisés à signer en son nom, pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ».

C'est avec plaisir que je vous transmets les noms des substituts du responsable de l'accès et de la protection des renseignements personnels qui ont été communiqués à la Commission par l'organisme concerné par votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*<sup>1</sup>, je vous informe que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

"Original signé"

Claire-Élaine Audet, avocate  
Responsable de l'accès aux documents et de  
la protection des renseignements personnels

CEA/ss

p. j.

---

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-2.1.